



LUNDI

Matin / planification du travail avec les collaborateurs de la région d'origine, réunions avec des collègues locaux ou nationaux concernant des sujets domestiques.

Après-midi / départ pour Bruxelles

15.30 Bureau / une part importante du travail d'un eurodéputé s'effectue au bureau : planification des activités de la semaine, lecture de rapports, traitement de la correspondance, contacts avec les autres eurodéputés, la Commission européenne et les représentants du gouvernement national, entretien des contacts avec des personnes clés de la région d'origine en fonction des sujets d'actualité.



MARDI

08.50 Place du Luxembourg /

le parlement de Bruxelles se trouve au cœur du quartier européen. De nombreux eurodéputés logent à un jet de pierre du parlement et des autres institutions comme la Commission européenne et le Conseil des ministres. D'innombrables discussions et négociations ont lieu entre ces institutions.



09.30 Commissions

parlementaires / le travail parlementaire de base est effectué au sein de ces commissions. Certaines disposent de responsabilités législatives plus étendues que d'autres. Les membres socialistes d'une commission se réunissent à l'avance, sous la houlette d'un coordinateur élu, pour s'accorder sur les votes, l'affectation des rapports – fondements des nouvelles lois et politiques, etc.



15.00 Groupes de visiteurs / le parlement reçoit un flux constant de visiteurs venus de tous les pays d'Europe et du monde entier. Ces groupes constituent pour les eurodéputés, qui en sont les principaux parrains, une occasion idéale d'expliquer leur travail, sans intermédiaires. Les groupes de visiteurs peuvent se rendre compte du travail parlementaire en commission, en groupe politique et en plénière ; ils peuvent entendre des experts et obtenir des réponses à leurs questions.



MERCREDI

09.00 Bureau / le bureau du Groupe socialiste se compose d'un président, de huit vice-présidents et d'un trésorier. Il se réunit généralement à Bruxelles et Strasbourg et son rôle consiste à proposer des orientations générales au Groupe qui, rassemblé, constitue l'organe souverain. Les sujets abordés sont de nature politique et administrative. Le secrétariat du bureau et des réunions plénières du Groupe est assuré par une équipe multilingue et multinationale.



JEUDI

09.00 Poursuite de la Session plénière / jusqu'au vote de 11h00.

Généralement, les eurodéputés quittent Bruxelles le jeudi pour retourner dans leurs fiefs ou capitales, afin de rencontrer des collègues ou des groupes d'intérêt qui souhaitent discuter de propositions soumises prochainement au vote d'une commission ou du parlement et qui influencent la vie quotidienne de l'Union.

10.00 Groupe / les députés du Groupe se réunissent aussi de manière régulière, par exemple les semaines précédant une session plénière à Strasbourg. Ils discutent l'ordre du jour de la plénière en question et, le cas échéant, procèdent à des votes internes pour décider de la politique du Groupe. Parfois, ils invitent des orateurs extérieurs. A deux pays près (Chypre et la Lettonie), l'ensemble des 27 États membres est représenté dans le Groupe. Comme le bureau, le Groupe est dirigé par un président.



15.00 Session plénière / les sessions plénières sont la vitrine du parlement. En plénière sont prises les décisions définitives, chefs d'État et autres personnalités y sont invitées à débattre. A l'instar des commissions, les députés y sont regroupés par bloc plutôt que par nationalité. Comparés aux eurodéputés d'autres groupes, les socialistes affichent une cohésion de vote remarquable et ils ont engrangé des victoires significatives dans le combat pour une Europe sociale, un environnement durable et un monde pacifique.



VENDREDI

Poursuite des réunions dans la région d'origine, sur des sujets européens de toute nature

LA VIE AU PARLEMENT EUROPÉEN



PSE
Groupe Socialiste au
Parlement Européen



LUNDI

Les eurodéputés arrivent à Strasbourg pour la plénière.

Pour certains, le trajet – en voiture ou en train – n'est pas long. D'autres voyagent une bonne partie de la journée, en particulier les ressortissants de pays lointains comme la Finlande, Malte ou les Açores qui doivent changer d'avion.

15.00 Bureau / en plus d'un travail administratif identique à celui de Bruxelles, les eurodéputés doivent souvent prendre à Strasbourg des décisions de dernière minute à propos de discours et de votes en plénière. Les assistants apportent donc aux eurodéputés une aide essentielle, tant sur le plan administratif que politique.

16.00 Groupe / à Strasbourg, le Groupe se réunit le lundi, le mardi et le mercredi, pour discuter avant tout des votes du jour suivant. Ils débattent des amendements de dernière minute et adoptent les positions définitives. Le lundi, la plénière commence à 17h00, immédiatement après la réunion du Groupe.



MARDI

09.00 L'hémicycle / est le cœur de l'activité parlementaire durant toute la semaine que dure une plénière. Au moment du vote, l'hémicycle se remplit et les visiteurs et invités de marque, présents dans les galeries, bénéficient alors d'une vue impressionnante. La plénière peut être suivie sur écran TV dans l'ensemble de l'immense complexe du parlement ainsi que dans les bureaux des eurodéputés et au centre de presse ; de plus, toute personne ne se trouvant pas dans l'enceinte du parlement peut suivre les débats sur le site du PE.

11.00 Conférence de presse / les conférences de presse constituent une voie de communication importante entre le parlement ou les eurodéputés individuels et le monde extérieur. Les chefs de groupe tiennent des conférences de presse hebdomadaires, pour indiquer leurs priorités durant la plénière, aborder d'autres sujets ponctuels et répondre aux questions des journalistes. Les rapporteurs (auteurs de rapports) organisent souvent aussi des conférences de presse, en particulier après un vote important. Les ministres de passage appartenant au gouvernement du pays qui assume la présidence tournante (6 mois) de l'UE, sont d'autres 'conférenciers de presse' fréquents.

12.30 Interviews / d'innombrables journalistes sont souvent massés aux portes de l'hémicycle pour interviewer des eurodéputés. Faire passer son message est parfois un défi, car de nombreux scrutins portent sur des matières très techniques. D'autre part, des sujets comme la qualité de l'air et de l'eau, la sécurité routière et les conditions de travail intéressent évidemment les personnes directement impliquées, qu'il faut informer sur les décisions précises du parlement. Par ailleurs, les députés participent aussi à des discussions en cercle restreint.



17.30 Bureau / le cycle des réunions se poursuit ! Le bureau s'occupe de questions urgentes relatives à la session plénière. Il peut également se pencher sur les relations avec les autres groupes politiques ou avec le monde extérieur, décider par exemple de rendre visite à des régions problématiques comme le Moyen-Orient. Et il ne peut pas oublier les affaires administratives courantes – mais essentielles.

Toute la semaine ! Salle de presse / le nombre de journalistes qui assistent à une session plénière dépend de l'ordre du jour. Comme à Bruxelles, les journalistes disposent d'installations perfectionnées. La salle est le lieu d'un constant va et vient journalistes, de personnel et aussi de députés. Tout journaliste qui se respecte garde évidemment un œil rivé à la date de tombée lorsqu'il interviewe un eurodéputé et rédige son papier.

Le **MERCREDI** a lieu la principale session de vote.

A tout moment ! Des discussions informelles dans les couloirs / l'activité du parlement ne se résume pas aux réunions officielles ! Souvent, des décisions importantes sont prises à l'occasion d'une discussion amicale dans un couloir, ou autour d'un café, dans un cadre encore plus informel. Les rencontres officielles assistées par interprètes restent bien sûr essentielles ; toutefois, les contacts informels jouent un rôle non négligeable pour arrondir les angles dans cette institution unique en son genre. Par ailleurs, les sessions plénières sont aussi l'occasion d'organiser des discussions en présence de commissaires et de fonctionnaires européens, ou de représentants de l'un ou l'autre groupe d'intérêt.



Enfin, les eurodéputés quittent à nouveau Strasbourg le jeudi après les votes, pour honorer leurs engagements du vendredi dans leur région ou pays d'origine, expliquer les dernières évolutions, à l'occasion de rencontres directes avec le public ou à travers les divers organes de presse. Ou pour entendre les organisations ou groupes d'intérêt qui ont des vues particulières sur les textes de loi prochainement soumis au vote parlementaire et qui sont désireux de faire connaître leur opinion.

Durant les semaines sans session parlementaire, des délégations d'eurodéputés de certaines commissions peuvent effectuer des visites – enquêtes, par exemples dans des régions particulièrement affectées par l'une ou l'autre politique européenne.

Il peut s'agir de pêche, d'agriculture, de transport, de développement régional, de restructuration industrielle... Les eurodéputés peuvent aussi mettre ces périodes à profit pour participer à des activités interparlementaires avec des députés du monde entier. Ils discuteront de commerce, de droits de l'homme, de questions de développement, etc.

En décrivant le travail parlementaire effectué dans le cadre des sites de Bruxelles et de Strasbourg du Parlement européen, nous n'avons évidemment pas épuisé la question. Toutefois, pour en savoir plus sur le travail international et interparlementaire, ainsi que sur le travail dans les pays et régions, rejoignez-nous sur notre site web www.socialistgroup.eu

